



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2024 A 18 HEURES 30

Présents : Messieurs CHEVAUX Bruno, DEBBAH Joël, DESGOUILLE Daniel et Rodolphe, CLAIROTTE Christian, LORNET Denis, MARESCHAL Rémi, Mesdames BERTHAUD Vanessa, JOUILLE Jocelyne et QUIZEL Aurélie.

Absent, excusé : M. DUQUENNE Jean-Michel (procuration à Mme JOUILLE)

Heure début de séance : 18 heures 30

Ordre du Jour :

*Ecoquartier Le Meix Ravas : point sur les travaux de réparation (réseau, fibre optique, télécom), arbres à replanter
Renouvellement du contrat des risques statutaires,
ONF : date du tirage au sort des lots d'affouage,
Tarifications 2025 (cimetière, taxes locales, salle des fêtes, subventions aux divers organismes)
Affaires diverses*

Ecoquartier le Meix Ravas

Le Maire fait le point sur l'avancement des constructions : il reste toujours 5 lots à vendre.

La société DEMONGEOT est intervenue le 23 Octobre dernier pour remettre en état des gaines téléphoniques pour la fibre au niveau du lot 14. Une chambre télécom était enfouie à cet endroit sous la rue des Chênes et ne figurait pas sur les plans de recollement fourni par la société DEMONGEOT qui a réalisé la seconde tranche de travaux. L'intervention de la société DEMONGEOT s'est chiffrée à 660€ TTC. Un nouveau plan à jour a été réceptionné.

Trois arbres sont à remplacer, une remise à niveau du sol sera effectuée sur la zone verte à proximité du lot 21.

Le Conseil Municipal en prend acte.

Risques statutaires

Le Maire expose que la commune a souscrit, il y a quelques années, un contrat d'assurance garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant ses obligations à l'égard de son personnel en cas de décès, accident de travail, maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée, maternité, paternité et adoption. Ce contrat est révolu. Le CDG du Jura, mandaté par la commune a consulté et retenu un nouveau contrat élaboré par le groupement CNP ASSURANCES/RELYENS. Après étude, le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce nouveau contrat groupe proposé qui prendra effet en Janvier 2025 jusqu'au 31 Décembre 2028.

Risques Prévoyance

Le Maire informe que le contrat collectif de protection sociale complémentaire Prévoyance signé entre la commune, le CDG du Jura et la MNT arrive à échéance. Le CDG Jura, mandaté par la commune, propose à la commune d'adhérer à la convention de participation pour la couverture risque Prévoyance portée par MGP (la Mutuelle Générale Prévoyance) à partir du 1^{er} Janvier 2025 pour une durée de 6 ans. Conformément au décret n°2022-581 du 20 Avril 2022, la commune accordera une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité. Elle sera modulée selon la filière et la catégorie soit 7€ par mois par agent de la filière technique et 25€ par agent de la filière administrative catégorie A. Le risque prévoyance désigne les risques d'incapacité de travail et des risques d'invalidité et liés au décès.

Personnel Communal

Au vu des résultats de l'année des employés communaux, le Conseil Municipal décide d'octroyer 200 euros au titre du Complément Indemnitaire Annuel à la secrétaire de mairie et à l'employé technique pour 2024.

ONF

Douze affouagistes se sont inscrits pour la campagne 2024-25 d'affouage prévues sur les coupes 14 et 15. Le tirage des lots de bois aura lieu le 23 Novembre 2024 à 9 heures au pont de l'autoroute A36.

Subventions 2025

Les Conseillers Municipaux décident d'allouer les subventions aux organismes comme suit pour l'année 2025 :

ORGANISMES	Président		MONTANT	
	Nom Prénom	Adresse du siège ou Président	En €	Évolution
C.C.A.S. d'AUMUR	CHEVAUX Bruno	Mairie d'AUMUR	2 500	-
Association Foncière d'AUMUR	ROBERT Pierre	Mairie d'AUMUR	1 300	-
Souvenir Français AUMUR/ST AUBIN	THIEBAUD Pierre	16 rue de l'Église LONGWY/DOUBS	50	-
Amicale des Pompiers de ST AUBIN	ECARNOT Grégory	32 rue François BACHUT ST AUBIN	100	-
Anciens Combattants	HUMBLOT Jacques	2 rue du Levant SAINT- AUBIN	50	-
Resto-Chats	DUFOUR Nicole	ZA rue du Parc ABERGEMENT-LA-RONCE	50	-
Banque Alimentaire du Jura	JOHANN Maryse	Mairie de ST CLAUDE	60	↑
Trompettes de ST AUBIN	CHARLOT Daniel	13 rue de Lons SAINT-AUBIN	60	-
Anim'Aumur	PETIT Vincent	28 rue du Bois AUMUR	3 000	-
Amicale pour le don du sang	JEANNEY Véronique	20 rue du Loup TAVAUX	50	-

Tarifs de location de la Salle des Fêtes

Quelques changements sont à noter pour 2025 (+ 2%) :

TARIFS POUR LA LOCATION DE LA SALLE AVEC OU SANS VAISSELLE	HABITANTS D'AUMUR (en euros)	HABITANTS HORS COMMUNE (en euros)
Pour un apéritif	58	102
Pour une journée	146	250
Pour 2 jours consécutifs	210	347
Pour une journée vente ou exposition	60 (idem 2024)	

La consommation électrique reste à 0.25 € par Kw/h. Une caution de 152 euros sera sollicitée comme en 2024.

Tarifification du cimetière

L'Assemblée augmente de 2% les tarifs pour l'année 2025, ce qui ramènent à :

89 euros/m², la concession dite « trentenaire »,

142 euros/m² la concession dite « cinquantenaire »

398 euros/la place, pour le columbarium, pour une durée de 30 ans.

Taxes locales

L'Assemblée maintient pour l'année 2025, les taux votés en 2024 à savoir : taux de la taxe sur le foncier bâti à 37,36 % et le taux de la taxe sur le foncier non bâti à 22,91 %.

Grand DOLE, SPANC

Le Maire présente le rapport annuel pour l'année 2023 du SPANC. Le Conseil Municipal en prend acte et n'émet pas d'observations particulières.

Repas des Anciens du 16 Novembre 2024

Les inscriptions sont en cours et les colis en préparation.

Cérémonie du 11 Novembre

Elle aura lieu à 9h45 à la Mairie.

Arbre de Noël des enfants

Il se fera le Samedi 14 Décembre 2024 à 14h30 à la Salle Michel ROBERT. Les deux magiciens venus l'année dernière seront de retour avec un nouveau spectacle.

Restauration des mares

Quatorze personnes ont participé à la matinée de nettoyage des mares le 5 Octobre dernier. Le creusage des deux mares aura lieu au cours du mois de Novembre prochain par la société retenue ADTP de CHEMIN. Le coût des travaux est supporté par la Fédération de Chasse et de l'Agence de l'Eau. Une chartre a été signée entre la commune et la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura pour la restauration des deux mares communales. Le Conseil Municipal en prend acte.

Taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux

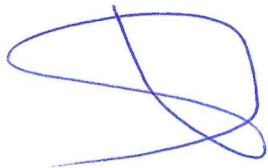
Cette taxe émane des ventes de maisons survenues en 2023. Elle représente une recette pour la commune de 7 677.82 euros.

Jura Service

Le Maire propose une adhésion à cette association pour l'année 2025. Le Conseil Municipal accepte cette adhésion au prix de 10€.

Fin de la séance : 21 heures

Le Maire,
Bruno CHEVAUX



Le Secrétaire de Séance,
Christian CLAIROTTE



DELIBERATIONS PRISES à l'unanimité	
D243010046	Protection sociale complémentaire
D243010047	Assurance statutaire
D243010048	Adhésion à Jura Service
D243010049	Tarifs cimetièrre
D243010051	Taxes locales
D243010052	Complément Individuel Annuel
D243010053	Tarifs de la Salle des Fêtes
D243010054	Subventions

